FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Plast EPColor A resin

FS3075

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 24-mars-2022 **Date de révision :** 29-nov.-2024 **Numéro de révision:** 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast EPColor A resin
UFI: AHW0-50PT-D007-FQA6
Contient éther diglycidique du bisphénol A,; oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyl]; Produit de réaction : résine époxy bisphénol-F- (épichlorhydrine) (poids moléculaire moyen en nombre = 700)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Résine époxy
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur
France: DeLaval
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B. (H360F).
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2. (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le réglement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement DANGER

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H360F - Peut nuire à la fertilité
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P391 - Recueillir le produit répandu

Contient

éther diglycidique du bisphénol A,; oxirane, dérivés mono[(C12-14-alkyloxy)méthyl]; Produit de réaction : résine époxy bisphénol-F-(épichlorhydrine) (poids moléculaire moyen en nombre = 700)

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) (≥ 0.1%)
Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (≥ 0.1%)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	216-823-5	70 - 80	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Eye Irrit. 2 : C>=5% Skin Irrit. 2 : C>=5%	-	-	01-2119456619-26
produit de réaction : résine époxy bisphénol-F-(épichlorhydrine) (poids moléculaire moyen en nombre = 700)	500-006-8	15 - 20	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	-	-	-	01-2119454392-40

9003-36-5							
Oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	271-846-8	15 - 20	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Repr. 1B (H360F)	-	-	-	01-2119485289-22

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	11266.1 mg/kg (rat)	20000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
produit de réaction : résine époxy bisphénol-F- (épichlorhydrine) (poids moléculaire moyen en nombre = 700) 9003-36-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible
Oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	26.8g/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)	> 0.15 mg/l (Rat)

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration ≥ 0.1% (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Amener la personne à l'air libre. Move out of dangerous area.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Effets retardés Aucun(e) connu(e).

Effets d'une surexposition Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver bien fermé, au frais et au sec. Conserver dans le conteneur d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet

Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

CAS 9003-36-5
DNEL Dermal 104.15 mg/kg/bw/d (Worker (Long-term))
DNEL Inhalation 29.39 mg/m³ (Worker (long-term))
CAS 68609-97-2
DNEL Dermal 3.9 mg/kg/bw/d (Worker (long-term))
DNEL Inhalation 13.8 mg/m³ (Worker (long-term))

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

CAS 9003-36-5
Oral PNEC Water freschwater 0.003 mg/l
Oral PNEC Water seawater 0.0003 mg/l
CAS 68609-97-2
Oral PNEC Water freschwater 0.0072 mg/l

Oral PNEC Water seawater 0.00072 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux	lunettes de sécurité avec protections latérales. écran facial.
Protection de la peau	Vêtements à manches longues.
Protection des mains	Gants de protection Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle Temps de pénétration: 120 min - Épaisseur: >= 0.4mm (EN 374) Part 3: Level 4
Protection respiratoire	En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées. Type A.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	transparent
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	*Valeurs*
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 93 °C
Température d'auto-inflammabilité	Not selfigniting
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	Sans objet Insoluble dans l'eau
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Miscible avec l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	1.12 g/cm³ (20°C)
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité	1000mPas (20°C) (Dynamic)
Informations supplémentaires	Organic solvents: < 140 g/l

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives N'est pas un explosif.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité
Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique
Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter
Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles
Matières incompatibles alkalis, Amines, Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux
aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicité aiguë

Inhalation Aucune information disponible.
Contact oculaire Aucune information disponible.
Contact avec la peau Aucune information disponible.
Ingestion Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A	= 11266.1 mg/kg (Rat)	= 20000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible
produit de réaction : résine époxy bisphénol-F-(épichlorhydrine) (poids moléculaire moyen en nombre = 700)	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible
Oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	26.8 g/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)	> 0.15 mg/l (Rat)

Corrosion/irritation cutanée Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction H360F - Peut nuire à la fertilité.
STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers
11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes
Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

11.2.2. Autres informations
Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité
Effets d'écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	3.77

12.4. Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes
Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

12.7. Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	3082
14.2 Nom d'expédition	3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Kemler code: 90 EMS: F-A,S-F Stowage cat. A
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Sans objet
Informations supplémentaires	Limited quantities (LQ) 5L Excepted quantities (EQ) Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

ADR/RID

14.1 N° ONU	3082
14.2 Nom d'expédition	3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Kemler code: 90 EMS: F-A,S-F Stowage cat. A
Informations supplémentaires	Limited quantities (LQ) 5L Excepted quantities (EQ) Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml Transport category 3 Tunnel restriction code (-)

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	3082
14.2 Nom d'expédition	3082 - Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2

Législations de l'UE
Reg.1907/2006 (REACH)
Reg. 878/2020 amending REACH Annex II
Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures
Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)
Dir. 98/24/CE
Dir. 2000/39/CE (OEL)
Dir. 2008/98/EC (on waste)
Reg. 649/2012/CE (PIC)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende
EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

Autres informations
Directive 2012/18/EU
· Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients is listed.
· Seveso category E2 Hazardous to the Aquatic Environment
· Qualifying quantity (tonnes) for the application of lower-tier requirements 200 t
· Qualifying quantity (tonnes) for the application of upper-tier requirements 500 t

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H360F - Peut nuire à la fertilité

Légende des abréviations et des acronymes
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation – Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation – Category 2
Skin Sens. 1: Skin sensitisation – Category 1
Repr. 1A: Reproductive toxicity – Category 1A
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de données
www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation	24-mars-2022
Date de révision :	29-nov.-2024
Numéro de révision:	1.0
Remarque sur la révision:	
Motif de la révision	Section de mise à jour : 2 (H360F), 3 (CAS 68609-97-2 +H360F), 11

Avis de non-responsabilité
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité